

RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...83.../T/2023-2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN SITE DE CARRIERES DE BINYANGE DE LA COMMUNE RUGOMBO EN PROVINCE CIBITOKÉ.

Date de Publication : 29./02/2024

Date d'ouverture des offres : 20./03./2024

1 Objet

Dans le cadre des travaux de réhabilitation d'un site de carrière, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, désire procéder à la réhabilitation d'un site identifié dans la Province de Cibitoke, en Commune RUGOMBO A cet effet, le Ministère entend dès lors confier ce travail à des Entreprises expérimentées dans la réhabilitation des sites à savoir :

- a. Province CIBITOKÉ, Commune RUGOMBO Site de BINYANGE situé sur la sous – colline Binyange, colline RUKANA II.

2 Financement du marché

Le marché sera financé sur le « Budget Général de l'Etat, Exercice 2023-2024 ».

3 Spécification du marché

La passation du Marché sera ouverte à des entreprises capables à exécuter les travaux.

4 Allotissement

La réhabilitation prévue dans le cadre du présent marché est en **seul lot** dans la Province CIBITOKÉ, Commune RUGOMBO, Site de BINYANGE sur la colline Rukana II.

5 Délai d'exécution

L'ensemble des travaux sera effectué dans un délai de six (6) mois maximum à compter de la date de notification du marché.

6 Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute association ou entreprise, qu'elle participe à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à cet appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

7 Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le DAO peut être obtenu à la Cellule de Gestion des Marchés Publics moyennant une quittance de paiement « **Achat DAO N° DNCMP/...83.../T/2023-2024** » de Cinquante Mille Francs Burundais (50 000 FBu) à verser au **compte n°1101/0004 ouvert** à la Banque de la République du Burundi.

Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.



8 Visites de terrain

Des visites guidées sur terrain sont prévues en dates du 11./03./2024 à 9 heures précises du matin au site à réhabiliter. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

9 Présentations des offres

Les soumissionnaires ne peuvent présenter qu'une seule offre selon ce lot.

Les offres doivent être soumises à la Cellule de Gestion des Marchés Publics au bureau de liaison du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage sis avenue de la Cathédrale Régina Mundi derrière les bureaux de l'excès SENAT à 100m des bureaux de l'ISABU et devront porter la mention « Réponse à l'Appel d'Offres n°DNCMP/...83.../T/2023-2024», Réhabilitation d'un site de carrières», à n'ouvrir qu'en séance publique du 20./03/2024.

Les offres techniques et financières doivent être présentées dans deux enveloppes séparées et glissées dans une enveloppe extérieure sous pli fermé.

L'offre technique présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- Le modèle de soumission,
- Les statuts de l'Entreprise,
- La méthode et l'organisation envisagées,
- Les spécifications techniques et les capacités financières comportant :
 - ✓ Maitrise technique des travaux,
 - ✓ Le chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant d'au moins Cent millions de francs Burundi (100 000 000 FBU) au cours des trois dernières années (2020,2021, 2022) avec ~~preuve~~ de déclaration des revenus à l'OBR ;(bilans).
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes de l'OBR, en original et en cours de validité,
- Le certificat d'immatriculation fiscal (NIF),
- Le calendrier d'exécution,
- L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table de matières,
- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un million de francs burundais (1 000 000 fbu).

10 Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11 Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le 20.../03.../2024 à 10 heures précises.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

12 Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présent à l'ouverture ou de leurs représentants dans les enceintes du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, derrière l'excès Sénat, le 20./03./2024 à 10 heures30min. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut participer à la séance d'ouverture des

offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

13 Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

- L'Offre financière la moins disante
- Avoir les capacités techniques dans la réhabilitation des sites de carrières :
 - o Respecter les normes de réhabilitation
 - o Avoir les capacités financières requises pour bien mener ce marché.

Fait à Gitega, le/.../2024

**DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Ir. BUTOYI Nobus Thérèse



**DIRECTEUR GENERAL DE LA
PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE, DE L'IRRIGATION ET DE
LA PROTECTION DU PATRIMOINE FONCIER.**

Ir. NDAYIRUKIYE Diomède



Pour l'approbation

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.**

Ir. Prosper DODIKO

P.O. [Signature] 26/12/2024
MUYUNURU Emmanuel NDAYIRUKIYE
Secrétaire Permanent

